

■ **BORLOZ & GERBER MENUISERIE**, à Villeneuve (VD) , CH-550-1041456-3 (FOSC du 09.09.2004, p. 14). La société en nom collectif 'BORLOZ & GERBER MENUISERIE' est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associé Gerber Philippe; Borloz Patrick, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle **BORLOZ PATRICK MENUISERIE**, conformément à l'article 579 CO.
Journal no 4880 du 06.05.2005
(02833654 / CH-550.1.041.456-3)